

**Commission de services
régionaux Nord-Ouest**

**États financiers
au 31 décembre 2017**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État des résultats	4
État de la variation des actifs financiers nets	5
État de flux de trésorerie	6
État de la situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 23
Annexes	24 - 30

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

T 506 739-1144

Aux membres du conseil d'administration de la
Commission de services régionaux Nord-Ouest

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017 et les états des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, présente dans le passif des congés de maladie d'un montant de 196 055 \$ qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation actuarielle en conformité avec SP 3255 ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette situation nous a aussi conduit à exprimer un opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. L'effet de cette dérogation n'a pas été évalué et de ce fait, nous n'avons pu juger nécessaire d'apporter des redressements à la situation financière de la Commission de services régionaux Nord-Ouest ainsi qu'aux résultats de ses activités, à la variation des actifs financiers nets et au flux de trésorerie.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de services régionaux Nord-Ouest au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés

Edmundston
Le 31 mai 2018

Commission de services régionaux Nord-Ouest

État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
Budget		
(non audité)		
(note 19)	Réel	Réel
\$	\$	\$
Revenus		
Cotisation des membres (Page 24)	1 042 516	1 005 133
Vente de services (Page 24)	300 000	268 375
Frais de déversements (Page 24)	2 753 209	2 825 056
Transferts gouvernementaux	47 500	43 006
Revenus d'intérêts	6 209	15 304
Revenus de placements	141 786	174 943
Gain sur la cession de placements	145 249	178 940
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	31 118	4 850
Autres revenus	10 000	17 057
	4 105 725	4 532 664
Dépenses		
Services généraux (Page 25)	403 616	381 640
Services collaboratifs et d'aménagement régional (Page 26)	50 000	79 237
Services d'aménagement local (Pages 26 - 27)	958 410	830 964
Gestion des déchets solides (Pages 28 - 29)	3 269 987	2 743 176
Installation de production d'électricité (Page 30)	346 639	341 213
Autres services partagés (Page 30)	37 375	37 556
	5 066 027	4 413 786
Excédent (déficit) de l'année (note 17)	(960 302)	118 878
Excédent accumulé au début de l'année	8 801 821	8 682 943
Excédent accumulé à la fin de l'année	8 986 992	8 801 821

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de services régionaux Nord-Ouest
État de la variation des actifs financiers nets
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017		2016
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	(960 302)	185 171	118 878
Acquisition d'immobilisations corporelles	(750 000)	(713 524)	(1 269 057)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		31 118	4 850
Amortissement des immobilisations corporelles	1 004 801	725 518	629 827
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(31 118)	(4 850)
	254 801	11 994	(639 230)
Augmentation des charges payées d'avance		(3 536)	(30 435)
Utilisation des charges payées d'avance		30 435	15 436
	-	26 899	(14 999)
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	254 801	224 064	(535 351)
Actifs financiers nets au début de l'exercice	1 049 093	1 049 093	1 584 444
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	1 303 894	1 273 157	1 049 093

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

État de flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'année	185 171	118 878
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	725 518	629 827
Gain sur la cession de placements	(145 249)	(178 940)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(31 118)	(4 850)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	132 165	96 628
Comptes fournisseurs et charges à payer	(155 472)	18 390
Produits reportés		(60 534)
Congés de maladie courus	37 326	(27 921)
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture	142 565	138 550
Charges payées d'avance	26 899	(15 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>917 805</u>	<u>715 028</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations corporelles	(713 524)	(1 269 057)
Cession d'immobilisations corporelles	31 118	4 850
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	<u>(682 406)</u>	<u>(1 264 207)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(62 519)	28 356
Emprunts à long terme		1 000 000
Remboursements d'emprunts	(195 000)	(401 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(257 519)</u>	<u>627 356</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant activités de placements	<u>(22 120)</u>	<u>78 177</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Dépôts à terme	(58 351)	(55 599)
Acquisitions de fonds d'investissement	(2 687 192)	(2 895 154)
Cession de fonds d'investissement	3 040 401	2 816 815
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	<u>294 858</u>	<u>(133 938)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	272 738	(55 761)
Encaisse au début	<u>992 731</u>	<u>1 048 492</u>
Encaisse à la fin	<u>1 265 469</u>	<u>992 731</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 5 363 \$ (19 609 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 22 388 \$ (23 043 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

Commission de services régionaux Nord-Ouest

État de la situation financière

au 31 décembre 2017

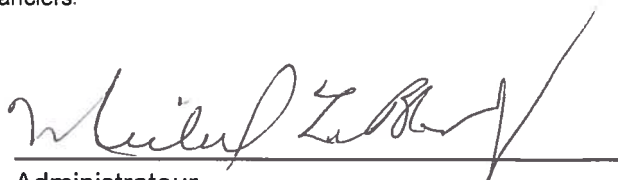
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	1 265 469	992 731
Comptes à recevoir		
Comptes clients	353 648	474 176
Taxes à la consommation	34 653	36 393
Province du Nouveau-Brunswick	28 000	38 000
Intérêts courus	17 952	17 106
Comptes à recevoir des employés		743
Effet à recevoir (note 4)	25 000	25 000
Placements (note 5)	<u>3 924 362</u>	<u>4 073 971</u>
	<u>5 649 084</u>	<u>5 658 120</u>
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 6)	48 503	111 022
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 7)	186 145	341 617
Congés de maladie courus (note 8)	196 055	158 729
Dette à long terme (note 9)	805 000	1 000 000
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (note 10)	<u>3 140 224</u>	<u>2 997 659</u>
	<u>4 375 927</u>	<u>4 609 027</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>1 273 157</u>	<u>1 049 093</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	23 989 183	23 730 444
Amortissement cumulé	<u>16 278 884</u>	<u>16 008 151</u>
	7 710 299	7 722 293
Charges payées d'avance	<u>3 536</u>	<u>30 435</u>
	<u>7 713 835</u>	<u>7 752 728</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>8 986 992</u>	<u>8 801 821</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Commission a comme mandat d'assurer ou de faciliter la prestation d'un service d'élaboration d'un plan régional et du service d'élimination de matières usées solides à tous ses membres, ainsi qu'un service d'utilisation des terres à ses membres qui sont des districts de services locaux. La commission doit aussi servir de tribune pour que ses membres entreprennent des mesures de coopération entre eux, lesquelles comportent des discussions concernant : l'efficacité et l'efficience des services de police; la coordination et la mise en commun de ressources afin d'assurer des interventions en cas d'urgence; la mise en œuvre, la planification et le financement d'initiatives régionales; et la facilitation d'arrangements de services administratifs, financiers ou autres.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers présentés selon les normes du CCSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements aux actifs financiers nets et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés le 23 novembre 2016 par le conseil.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction de la Commission doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les renseignements supplémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Commission pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les produits reportés.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Commission est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non-financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon les méthodes suivantes pendant la durée de vie utile des immobilisations corporelles comme suit :

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à la juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Aménagement du site	Linéaire	40-50 ans
Améliorations locatives	Linéaire	10 ans
Station de production d'énergie	Linéaire	40 ans
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Cellules	Linéaire	2 ans
Équipements	Linéaire et dégressif	5-20 ans et 30 %
Équipements relatifs à la production d'énergie	Linéaire	8-12 ans
Matériel roulant	Linéaire	6 ans
Matériel informatique	Dégressif	50 %
Logiciels	Dégressif	50 %

Avantages futurs des employés

La Commission a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 8.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services de la Commission sont fournis par les départements suivants.

Services généraux

Cette section est responsable de l'administration local de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière et les questions juridiques.

Services collaboratifs et d'aménagement régional

Cette section offre l'élaboration d'un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans leur région respective. Plus particulièrement, le plan régional sera axé sur des stratégies qui privilégient des méthodes de développement durable, qui encouragent la coordination de l'aménagement entre les communautés, orientent l'emplacement des infrastructures importantes (routes principales, installations, sentiers) et qui améliorent la coordination du développement commercial et industriel. Le plan régional sera aussi un outil important pour mieux gérer, protéger et harmoniser les ressources et les paysages urbains et ruraux.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable d'offrir aux municipalités, aux communautés rurales et aux districts de services locaux de la région des services d'élimination des déchets solides et qui comprennent ce qui suit : exploitation de la station de transfert, coordination de divers programmes de recyclage, manutention des déchets dangereux et sensibilisation au compostage.

Services d'aménagement local

Cette section est responsable d'offrir des services d'aménagement du territoire à toutes les municipalités et les districts de services locaux dans son territoire. Entre autres, elle veille à l'élaboration de plans ruraux, à leur gestion et leur application, à l'octroi des permis de construction, à l'inspection des bâtiments et à l'approbation des lotissements. La Commission encourage les districts de services locaux à dresser, dans la mesure du possible, des plans communautaires intégrés. Les municipalités et la communauté rurale du territoire de la Commission de services régionaux Nord-Ouest obtiennent leurs services d'aménagement local de la Commission à l'exception de la ville d'Edmundston, de la ville de Grand-Sault et du village de Drummond.

Installation de production d'électricité

Cette section est responsable de la production d'électricité.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

La Commission utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

3 - ENCAISSE

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Encaisse affectée	1 345 333	999 257
Découvert bancaire non affectée	<u>(79 864)</u>	<u>(6 526)</u>
	<u>1 265 469</u>	<u>992 731</u>

4 - EFFET À RECEVOIR

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, a avancé 25 000 \$ à la Coopérative d'Énergie Renouvelable du Nord-Ouest Inc. (la CERNO). Cette avance sera encaissable selon les modalités suivantes :

La CERNO effectuera des remboursements périodiques, lorsque celle-ci déclarera, en assemblée générale annuelle, l'émission de ristournes ou dividendes à ses membres. Le remboursement sera égal à au moins 25 % des ristournes ou dividendes émis à cette assemblée générale annuelle.

En guise d'intérêt, la Commission de services régionaux Nord-Ouest recevra un montant égal en pourcentage aux ristournes émises aux membres lors des assemblées générales annuelles.

5 - PLACEMENTS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Dépôt à terme, 4,95 %, échéant en septembre 2018	1 237 167	1 178 816
Fonds d'investissement (valeur marchande de 3 187 791 \$; 3 200 958 \$ au 31 décembre 2016)	<u>2 687 195</u>	<u>2 895 155</u>
	<u>3 924 362</u>	<u>4 073 971</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

6 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur la prestation des service régionaux, les emprunts pour financer les affaires courantes des fonds de fonctionnement sont limités à 5 % du budget de ces services et à 25 % pour le fonds de gestion des déchets solides. La Commission a donc un autorité d'emprunt à court terme maximum de 800 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (4,2 %; 3,7 % au 31 décembre 2016). En 2017, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds ne sont pas en conformité avec cette exigence.

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	70 989	111 095
Salaires et vacances à payer	63 541	166 498
Intérêts courus	871	1 026
Sommes à remettre aux DSL et municipalités	<u>50 744</u>	<u>62 998</u>
	<u>186 145</u>	<u>341 617</u>

8 - CONGÉS DE MALADIE COURUS

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, offre un congé de maladie de 1,25 jour par mois pour les employés administratifs et non administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum 120 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Les congés de maladie sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice selon les heures accumulées des employés et leur taux horaire respectifs. Au 31 décembre 2017, la Commission avait un total de 6 075 heures de maladie accumulées à payer aux divers employés. Le passif comptabilisé au 31 décembre 2017 totalise 196 055 \$ (158 729 \$ au 31 décembre 2016).

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéances. Comme cet avantage n'a pas été évalué par un actuaire, les données aux livres ont été calculées selon les jours réels éligibles aux employés.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

9 - DETTE À LONG TERME

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
BP39 1,2 % - 2 %, dû en 2021, DC#16-0002 et DC#16-0044	<u>805 000</u>	<u>1 000 000</u>

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 197 000 \$ en 2018, à 200 000 \$ en 2019, à 202 000 \$ en 2020 et à 206 000 \$ en 2021.

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

10 - PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

Un passif a été constaté dans les états financiers au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture en fonction de la capacité utilisée dans les cellules du site d'enfouissement déjà en exploitation. Ces coûts seront engagés notamment pour le recouvrement final et la reprise de la végétation, l'achèvement des installations et dispositifs destinés au contrôle du drainage, des produits de lixiviation, de la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, etc. Les activités d'après-fermeture comprennent toutes les activités liées à la surveillance de la décharge traitement et le contrôle des produits de lixiviation, le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, le contrôle et la récupération des gaz, l'entretien des divers systèmes de contrôle, des systèmes de drainage et du recouvrement final, etc.

La valeur actuelle total des flux de trésorerie qui devront éventuellement être engagés dans cette activité s'élève à 45 680 751 \$ dont 3 140 224 \$ sont constatés aux états financiers au 31 décembre 2017. La commission prévoit que la capacité totale du site sera d'au moins 2 500 000 tonnes dont une capacité de 997 178 tonnes a déjà été utilisée. Le taux d'actualisation qui a servi au calcul est de 5 %, soit le taux moyen des placements à long terme de la province du Nouveau-Brunswick. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est estimée à 50 ans. Un montant en espèces de 3 924 362 \$ a été affecté. Les activités liées à ce compte au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde au début	4 073 971	3 761 092
Intérêts reçus	58 351	55 599
Revenus de placements réinvestis	205 185	207 280
Disposition de l'exercice	(413 145)	
Contribution des services de gestion des déchets solides		50 000
	<u>3 924 362</u>	<u>4 073 971</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

10 - PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE (suite)

Cette dette a été financée avec un dépôt à terme et des fonds d'investissement tel que décrit ci-après :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Dépôt à terme, 4,95 %, échéant en septembre 2018	1 237 167	1 178 816
Fonds d'investissement (valeur marchande de 3 187 791 \$; 3 200 958 \$ au 31 décembre 2016)	<u>2 687 195</u>	<u>2 895 155</u>
	<u>3 924 362</u>	<u>4 073 971</u>

11 - ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice, une poursuite représentant un montant maximal de 12 500 \$ a été intentée contre la Commission pour réclamer des dommages causés lors d'un refus d'une demande de dérogation. Selon les allégations, le refus serait dû à des préjugés envers la personne plutôt qu'au contenu de la demande. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant, le cas échéant, qu'elle pourrait être appelé à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

12 - ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée, d'après des contrats de location à long terme échéant à différentes dates à partir de mars 2018 jusqu'en février 2021, à verser une somme de 235 190 \$ pour des locaux et de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigible pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 91 081 \$ en 2018, 64 840 \$ en 2019, 67 746 \$ en 2020 et à 11 523 \$ en 2021.

13 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Commission de services régionaux Nord-Ouest respecte les normes comptables du Manuel CPA Canada. La Commission est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick.

La note 17 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

14 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains		Aménagement du site		Station de production d'énergie		Équipements		Équipements relatifs à la production d'énergie		Matériel roulant		Matériel informatique		Logiciels		Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Coût																			
Solde d'ouverture	76 916	5 272 935	1 675 249	1 263 088	8 175 292	1 203 361	1 708 716	4 266 250	25 258	63 389	23 730 444	23 876 496							
Ajouts:																			
Acquisitions nettes durant l'année			45 020		163 413	402 886		102 205			713 524	1 268 057							
Moins																			
Cession durant l'année						284 429		170 356			454 785	1 415 109							
Solde de fermeture	76 916	5 272 935	1 720 269	1 263 088	8 338 705	1 321 808	1 708 716	4 198 099	25 258	63 389	23 989 183	23 730 444							
Amortissement accumulé																			
Solde d'ouverture		2 091 496	178 865	572 093	7 927 850	1 074 340	811 419	3 265 474	23 299	63 315	16 008 151	16 793 433							
Ajouts:																			
Amortissement durant l'année		105 743	42 449	31 577	79 238	57 792	163 343	240 358	979	39	725 518	629 827							
Moins :																			
Amortissement accumulé sur cession						284 429		170 356			464 785	1 415 109							
Solde de fermeture		2 201 239	221 314	603 670	8 007 088	847 703	974 762	3 335 476	24 278	63 354	16 278 884	15 008 151							
Valeur nette des immobilisations corporelles	76 916	3 071 696	1 498 955	659 418	331 617	474 105	733 954	862 623	980	35	7 710 299	7 722 293							
Composé de :																			
Services collaboratifs et d'aménagement régional						32 409			980	35	33 424	97 768							
Services de gestion des déchets solides	76 916	3 071 696		659 418	331 617	441 696		852 623			5 443 966	5 230 844							
Installation de production d'électricité			1 498 955				733 954		980		2 232 909	2 393 681							
	76 916	3 071 696	1 498 955	659 418	331 617	474 105	733 954	862 623	980	35	7 710 299	7 722 293							

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

16 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Services					Autres services partagés	Total 2017	Total 2016
	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services de gestion des déchets solides	Services d'aménagement local	Installation de production d'électricité			
Revenus								
Cotisation des membres		116 445				37 375	1 063 285	1 005 133
Vente de services			8 643		9 791		335 066	268 375
Frais de déversements			2 978 940				2 978 940	2 825 056
Transfert gouvernementaux			28 000	19 500			47 500	43 006
Revenus d'intérêts			6 209				6 209	15 304
Revenus de placement			141 786				141 786	174 943
Gain sur la cession de placements corporelles			145 249				145 249	178 940
Autres revenus			31 118	1 733			31 118	4 850
			11 735		13 468		17 057	
		<u>116 445</u>	<u>3 351 680</u>	<u>940 489</u>	<u>316 632</u>	<u>37 375</u>	<u>4 762 621</u>	<u>4 532 664</u>
Dépenses								
Salaires et bénéfices	273 996						1 889 023	1 899 877
Biens et services	86 606						1 903 302	1 823 682
Amortissement des corporelles		29 972	949 364	613 136			725 517	629 828
Intérêts		24 432	1 444 379	259 035			22 233	22 843
Autres			507 418	12 307			37 375	37 556
			22 233				37 375	37 556
	<u>360 602</u>	<u>54 404</u>	<u>2 923 394</u>	<u>884 478</u>	<u>317 197</u>	<u>37 375</u>	<u>4 577 450</u>	<u>4 413 786</u>
Excédent (déficit) pour l'année	<u>(360 602)</u>	<u>62 041</u>	<u>428 286</u>	<u>56 011</u>	<u>(565)</u>	<u>185 171</u>	<u>118 878</u>	<u>118 878</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

18 - ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve capital des services de gestion des déchets solides	Réserve capital des services d'installation de production d'électricité	Réserve capital des services d'aménagement local	Réserve de fonctionnement des services d'aménagement local	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs						
Encaisse	1 108 296	111 787	65 082	60 168	1 345 333	999 257
Somme à recevoir du fonds général de fonctionnement	16 251				16 251	16 251
Somme à recevoir du fonds de capital général	1 140 798	111 787	65 082	60 168	1 377 835	1 444 904
Excédent accumulé						
Revenus						
Transferts du fonds de fonctionnement du service de déchets solides	200 000				200 000	150 000
Transferts du fonds de fonctionnement des services d'installation de production d'électricité		55 834			55 834	40 000
Transferts du fonds de fonctionnement des services d'aménagement local		66	25 000		66	
Transferts de la réserve capital des services de gestion des déchets solides		21			21	
Gain de change	2 457	50	31	46	2 584	1 724
Intérêts	202 457	55 971	25 031	46	283 505	191 724
Dépenses						
Transfert au fonds de capital des services de gestion des déchets solides	350 508				350 508	150 496
Transfert à la réserve capital des services d'installation de production électrique	66				66	46 000
Transfert au fonds de fonctionnement des services d'aménagement local	350 574				350 574	196 496
Excédent (déficit) pour l'année	(148 117)	55 971	25 031	46	(67 069)	(4 772)

Le solde de la réserve de fonctionnement des services d'aménagement local ne respecte pas la limite de 5 % des dépenses prévues au budget pour l'exercice précédent selon le Règlement 97-145 de la province du Nouveau-Brunswick.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

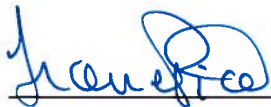
18 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant les transferts et contributions aux réserves :

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été résolu que pour le secteur des déchets solides, qu'étant donné que notre fonds de fermeture ne requiert plus de transfert dû au fait que les actifs sont supérieurs aux passifs, comme stipulé dans les recommandations au niveau des déficiences du contrôle interne dans notre rapport aux responsables de la gouvernance. Et vu que les revenus générés par ce fonds sont supérieurs au transfert annuel de 50 000 \$ normalement effectué, la CSRNO autorise un transfert au montant de 413 145 \$ du fonds de fermeture au fonds d'opération. De plus, comme stipulé dans les recommandations au niveau des déficiences du contrôle interne dans notre rapport aux responsables de la gouvernance depuis quelques années, la CSRNO autorise un transfert de 413 145 \$ du fonds d'opération au fonds de capital.

Ce transfert sera approuvé par 2 signataires dont MM Pierre Michaud et François Picard. Par la suite, étant donné que l'excavatrice a subi un bris mécanique important et qu'elle n'est plus en état d'opérer sur le site, ce transfert au fonds de capital sera utilisé pour l'acquisition de la nouvelle excavatrice. Cette dernière était budgétée pour 2018. La CSRNO autorise l'acquisition de l'excavatrice en 2017, ce qui permettra la continuité des opérations sur le site et nous économiserons ce montant sur le budget de 2018

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion générale du conseil le 1er juin 2017.



Nom



Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

18 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été résolu pour le secteur des déchets solides, que la CSRNO autorise le transfert du fonds de réserve en capital du compte RBC compte 00774 100-677-4 au compte courant de la caisse populaire 29434 EOP au montant de 350 508.40 \$ pour rembourser le coût de la nouvelle excavatrice qui fut payé à même le compte courant, soit le 29434 EOP sur le chèque #6063 le 16 août 2017.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion générale du conseil le 22 novembre 2017.

Manuel 31 mai 2018

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été résolu pour le secteur des déchets solides, qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur des déchets solides, que la commission adopte le transfert au montant de 50 000 \$ au compte de la CSRNO, folio 29434 pour le fonds de fermeture Manulife Securities. Lors de la réunion générale tenue le 23 novembre 2016, les membres avaient déjà approuvé ce montant comme indiquée dans le budget 2017. Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs. Puisque le fonds de fermeture est excédentaire, il est proposé que le 50 000 \$ soit transféré dans le fonds de réserve capital pour l'exercice financier 2017.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion générale du conseil le 22 novembre 2017.

Manuel 31 mai 2017

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

18 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été résolu pour le secteur des déchets solides, qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur des déchets solides, que la commission adopte le transfert au montant de 150 000 \$ du compte de la CSRNO, folio 29434 au fonds de réserve en capital à la Banque Royale du Canada, compte 005 00774-1006774. Lors de la réunion générale tenue le 23 novembre 2016, les membres avaient déjà approuvé un montant de 100 000 \$ comme indiqué dans le budget 2017. Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion générale du conseil le 22 novembre 2017.



31 mai 2018

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été résolu pour le secteur Biogaz, qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur Biogaz (production électrique), que la commission adopte le transfert au montant de 55 834 \$ du compte de la CSRNO, folio 29434 au fonds de réserve Biogaz à la Banque Royale du Canada, compte 00774-100-678-2. Lors de la réunion générale tenue le 23 novembre 2016, les membres avaient déjà approuvé un montant de 55 834 \$ comme indiqué dans le budget 2017. Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion générale du conseil le 22 novembre 2017.



31 mai 2018

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

18 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été résolu pour le secteur de l'aménagement, advenant la présence d'un surplus budgétaire, que la commission autorise les transferts futurs du compte courant de la CSRNO, folio 29434 dans les fonds de réserve déjà existants, soit :

- Fonds de réserve Opérations, folio 10254 ES-1
- Fonds de réserve en Capital, folio 10254 ES-2
- Fonds de réserve Frais légaux, folio 10254 ES-3
- Fonds de réserve projets spéciaux, folio 10254 ES-4

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion générale du conseil le 22 novembre 2017.

 31 mai 2018

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été résolu pour le secteur de la gouvernance que la CSRNO autorise la fermeture du compte RBC, folio # 400-109-5 et le transfert du solde de 64,77 \$ au compte RBC folio # 100-678-2 en date du 13 mars 2017, afin d'éviter des frais d'inactivité de 20 \$.

Que la CSRNO autorise la fermeture du compte RBC, folio # 400-160-8 et le transfert du solde de 1,48 \$ au compte RBC folio #100678-2 en date du 13 mars 2017, afin d'éviter des frais d'inactivité de 20 \$

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion générale du conseil le 27 septembre 2017.

 31 mai 2018

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2017

19 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Services d'installation de production d'électricité	Autres services partagés	Amortissement des immobilisations corporelles	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus									
Collation des membres		116 445	888 696			37 375			1 042 516
Vente de services					300 000				300 000
Frais de déversement				2 753 209				(449 616)	2 753 209
Transferts de fonds propres ou d'autres fonds	403 616		46 000						
Excédent d'avant dernière année		264	24 292	310 905				(335 461)	
Autres revenus			50 000	10 000				(50 000)	10 000
	403 616	116 709	1 008 988	3 074 114	300 000	37 375		(835 077)	4 105 725
Dépenses									
Gouvernance	36 000	66 709	62 316	274 591				(36 000)	403 616
Administration	367 616		144 084	500 415	16 950			(1 029 065)	
Aménagement régional		50 000							50 000
Service d'installation et production d'électricité					127 090			16 950	346 639
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments								144 686	968 410
Services de gestion des déchets solides				1 887 108				592 415	3 269 987
Services financiers									
Intérêts								(29 500)	
Autres frais financement				29 500				(13 102)	
Paiements de la dette à long terme			602	12 500				(220 000)	
Transfert du fond de services de gestion des déchets solides au fond de réserve capital				220 000				(100 000)	
Transfert du fond de services d'installation de production d'électricité au fonds de réserve capital				100 000				(55 834)	
Dépense de fermeture et après-fermeture				50 000				(50 000)	
Déficit d'avant dernière année					100 126			(100 126)	
Autres services						37 375			37 375
	403 616	116 709	1 008 988	3 074 114	300 000	37 375	1 004 801	(879 576)	5 066 027
							(1 004 801)	44 499	(960 302)

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget (non audité) \$	2017 Réal \$	2016 Réal \$
COTISATIONS DES MEMBRES			
Services collaboratifs et d'aménagement régional	116 445	116 445	145 943
Services d'aménagement local	888 696	909 465	821 634
Autres services partagés	37 375	37 375	37 556
	<u>1 042 516</u>	<u>1 063 285</u>	<u>1 005 133</u>
VENTE DE SERVICES			
Services d'aménagement local		9 791	12 964
Services de gestion des déchets solides		8 643	3 886
Services d'installation de production d'électricité	300 000	316 632	251 525
	<u>300 000</u>	<u>335 066</u>	<u>268 375</u>
FRAIS DE DÉVERSEMENTS			
Frais aux usagers	2 648 209	2 695 572	2 656 076
Recouvrement	85 000	262 811	154 048
Construction et démolition	20 000	20 557	14 932
	<u>2 753 209</u>	<u>2 978 940</u>	<u>2 825 056</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget (non audité) \$	2017 Réal \$	2016 Réal \$
SERVICES GÉNÉRAUX			
Gouvernance			
Membres du conseil			
Honoraires	18 500	13 059	11 475
Déplacements	10 000	6 190	5 831
Formation	1 500	1 121	
Autres	6 000		875
	<u>36 000</u>	<u>20 370</u>	<u>18 181</u>
Administration			
Direction générale			
Salaires et charges sociales	289 016	273 996	275 457
Assurance collective		20 943	18 183
Déplacements	12 000	7 302	7 408
Formation	1 000	285	290
	<u>302 016</u>	<u>302 526</u>	<u>301 338</u>
Autres services administratifs			
Publicité	2 000	2 398	4 285
Matériel et fournitures diverses	4 000	4 228	5 218
Télécommunications	9 000	4 599	5 114
Impression et photocopies	5 000	4 065	7 175
Frais de traduction	1 000	2 021	3 561
Honoraires professionnels	26 800	3 757	22 107
Matériel informatique et logiciel	5 800	5 008	3 591
Charges locatives	12 000	11 630	11 070
	<u>65 600</u>	<u>37 706</u>	<u>62 121</u>
	<u>403 616</u>	<u>360 602</u>	<u>381 640</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
Budget (non audité) \$	Réal \$	Réal \$
SERVICES COLLABORATIFS ET D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL		
Aménagement régional		
Salaires et charges sociales	29 972	58 818
Administration	3 392	1 321
Déplacements	667	1 849
Formation		88
Charges locatives	16 605	11 117
Publicité	33	554
Télécommunications	2 537	1 803
Honoraires professionnels		279
Cotisations et associations	444	104
Contrat externe et de service	50 000	1 006
Entretien et réparations	542	582
Assurances		1 716
	<u>50 000</u>	<u>79 237</u>
	<u>54 404</u>	<u>79 237</u>
SERVICES D'AMÉNAGEMENT LOCAL		
Administration		
Assurances accidents	6 574	9 561
Honoraires professionnels	2 000	373
Services juridiques	1 500	6 748
Charges locatives et conciergerie	92 550	66 421
Matériel et fournitures diverses	6 000	2 708
Impression et photocopies	3 500	7 086
Télécommunications	12 000	10 147
Poste	2 000	1 585
Stationnement	3 600	2 666
Location d'équipement	560	141
Entretien et réparation	2 000	1 766
Publicité	3 500	3 086
Frais d'association et abonnement	1 360	776
Contrat externe et de service	8 000	10 383
	<u>145 144</u>	<u>113 305</u>
	<u>123 447</u>	<u>113 305</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget (non audité) \$	2017 Réal \$	2016 Réal \$
Services d'aménagement			
Salaires et charges sociales	422 103	385 549	363 893
Assurances collectives	29 331	30 061	23 757
Déplacements	12 000	12 455	8 175
Assurances	10 500	9 633	10 548
Formation	1 100	383	538
Cartes et documentation	600		72
Comité consultatif d'urbanisme	5 000	6 227	7 155
Équipement et ameublement	3 500	4 899	706
Conférence et convention	10 000	5 451	21
Matériel et logiciel informatique	1 500	2 190	56
Autres	500	79	1
	<u>496 134</u>	<u>456 927</u>	<u>414 922</u>
Services d'inspection			
Salaires et charges sociales	229 488	218 025	219 443
Assurances collectives	23 304	27 008	23 341
Déplacements	19 500	18 573	24 437
Assurances	12 500	11 730	12 264
Formation	7 000	4 142	3 565
Matériel et logiciel informatique	1 000	4 264	1 445
Cartes et documentation	1 000	1 147	
Conférence et convention	6 000	1 666	2 153
Équipement et ameublement	3 000	3 068	823
Autres	2 000	2 174	1 651
	<u>304 792</u>	<u>291 797</u>	<u>289 122</u>
Services financiers			
Frais bancaires	602		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 738	12 307	13 615
	<u>12 340</u>	<u>12 307</u>	<u>13 615</u>
	<u>958 410</u>	<u>884 478</u>	<u>830 964</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget (non audité) \$	2017 Réal \$	2016 Réal \$
GESTION DES DÉCHETS SOLIDES			
Administration			
Salaires et charges sociales	199 665	201 546	158 696
Déplacements et hébergement	28 000	12 227	14 003
Formation	5 000	5 614	1 416
Assurance collective	119 120	113 652	102 594
Fournitures de bureau	17 500	18 570	4 547
Impression et photocopies	5 000	3 809	3 996
Télécommunications	20 000	17 643	21 258
Honoraires professionnels	74 130	40 156	63 428
Équipement		34 882	33 753
Publicité	25 000	19 028	8 968
Projets spéciaux - Éducation	7 000	8 169	36 048
Location		6 000	6 000
Autres		1 893	3 328
	500 415	483 189	458 035
Opérations			
Station et immeuble			
Salaires et charges sociales	135 891	170 246	152 050
Énergie	65 000	65 313	72 054
Assurances	55 000	36 017	35 918
Impôt fonciers	50 500	50 082	50 157
Entretien et réparations	275 000	203 741	179 980
	581 391	525 399	490 159
Machines et matériel			
Location	5 000	7 011	4 318
Carburant	195 000	159 016	173 339
	200 000	166 027	177 657
Opérations d'enfouissement			
Salaires et charges sociales	554 655	472 607	515 783
Gestion des lixiviats et de l'envasement	70 000	84 658	81 441
Services techniques	65 000	109 343	31 847
	689 655	666 608	629 071

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget (non audité) \$	2017 Réal \$	2016 Réal \$
Poste de pesage			
Salaires et charges sociales	50 131	49 494	61 429
Réacheminement des déchets			
Salaires et charges sociales	65 681	63 172	60 778
Recyclage	195 250	167 766	147 784
Entretien et réparations	5 000	3 878	9 516
	<u>265 931</u>	<u>234 816</u>	<u>218 078</u>
Programme de compostage			
Achat de composteurs	10 000	6 235	6 887
Déchets domestiques dangereux			
Projets spéciaux	90 000	39 621	90 078
Location			235
	<u>90 000</u>	<u>39 621</u>	<u>90 313</u>
	<u>2 387 523</u>	<u>2 171 389</u>	<u>2 131 629</u>
Services financiers			
Intérêts sur l'emprunt bancaire	12 500	6 831	10 721
Créances douteuses (recouvrées)		(10 061)	2 086
Frais bancaires		4 037	6 876
Fonds de fermeture	50 000	142 565	138 550
Amortissement des immobilisations corporelles	790 464	507 418	412 300
Intérêts sur dette à long terme	29 500	15 402	12 121
Perte de change		85 813	22 839
Escompte sur débenture			6 054
	<u>882 464</u>	<u>752 005</u>	<u>611 547</u>
	<u>3 269 987</u>	<u>2 923 394</u>	<u>2 743 176</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	<u>Budget (non audité)</u> \$	<u>2017</u> Réel \$	<u>2016</u> Réel \$
INSTALLATION DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ			
<i>Opérations</i>			
Salaires et charges sociales	54 040	22 555	33 609
Entretien et réparations	80 000	71 637	63 595
Honoraires professionnels		1 050	31 065
Télécommunications			634
Assurance		3 381	5 919
Électricité centrale		5 955	2 152
Petits outils	5 000	6 190	
Location d'équipement		112	105
Déplacements		525	222
Formation	5 000		
Amortissement des immobilisations corporelles	202 599	205 792	203 912
	<u>346 639</u>	<u>317 197</u>	<u>341 213</u>
AUTRES SERVICES PARTAGÉS			
<i>Développement économique</i>			
Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts	37 375	37 375	37 556